

DELIBERATION N° 75-7 DU 28 AVRIL 1975
PORTANT ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, décide d'allouer, pour l'année 1975 les subventions suivantes aux Associations désignées ci-après :

Association Française pour l'Etude des Eaux	65 500 F
Association Nationale pour la Protection des Eaux	21 500 F
Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux	1 500 F

Le Secrétaire,
Directeur de l'agence

Le Président
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

M. DOUBLET